

---

**hommes  
& migrations**

---

## **Hommes & migrations**

Revue française de référence sur les dynamiques migratoires

**1285 | 2010**  
**L'appel du pied**

---

# **Discriminations vécues et ancrage territorial dans les quartiers prioritaires en France**

Le cas des clubs de football

**Benjamin Coignet et Gilles Vieille-Marchiset**

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1189>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.1189

ISSN : 2262-3353

### **Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

### **Édition imprimée**

Date de publication : 1 mai 2010

Pagination : 134-146

ISSN : 1142-852X

### **Référence électronique**

Benjamin Coignet et Gilles Vieille-Marchiset, « Discriminations vécues et ancrage territorial dans les quartiers prioritaires en France », *Hommes & migrations* [En ligne], 1285 | 2010, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1189> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1189

---

Tous droits réservés

# Discriminations vécues et ancrage territorial dans les quartiers prioritaires en France

## Le cas des clubs de football

Par Benjamin Coignet, doctorant en sciences du sport, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie, université de Franche-Comté  
et Gilles Vieille-Marchiset, maître de conférences, HDR, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie, université de Franche-Comté



Match Aubervilliers-Sedan au stade André Karman à Aubervilliers, 2010 © C. Millerand, Ressources Urbaines

Les clubs de football en banlieue sont porteurs de préjugés relevant du racisme, du machisme, générateurs de violence. Pour assurer sa place dans un quartier, l'association sportive est en négociation permanente avec l'identité du territoire sur lequel elle propose ses pratiques. Dans les clubs situés en zones urbaines sensibles (ZUS), la pratique du foot cristallise ainsi des situations de violence, de discrimination vécues ou intériorisées. Les clubs offrent ainsi une caisse de résonance inédite à l'étude sociologique des fantasmes et des a priori qui marquent les quartiers populaires et leurs habitants.

Durant trois ans, cinq clubs de football ont été étudiés à partir d'une méthodologie ethnographique, dans le cadre d'une sociologie compréhensive<sup>(1)</sup>. Situés sur quatre quartiers populaires français, ils ont été sélectionnés notamment pour leur positionnement dans l'espace urbain (au cœur ou en périphérie du quartier), pour leur ancienneté et pour leur réputation. Des entretiens semi-directifs individuels et collectifs avec un faisceau d'acteurs internes (licenciés, adhérents du club) et externes (partenaires, institutions, habitants) ont été réalisés à plusieurs reprises. Leurs principaux thèmes d'analyse étaient le quotidien du club, la démocratie interne et la représentativité du groupe, l'évolution du projet associatif, l'ancrage dans le quartier ou encore les relations interinstitutionnelles. De plus, une participation observante<sup>(2)</sup> est venue compléter les données ethnographiques constituées régulièrement lors des différentes phases de l'enquête.

Dans une perspective ethnosociologique, notamment à la suite des travaux de Norbert Elias sur les logiques de l'exclusion<sup>(3)</sup> ainsi que des théories interactionnistes de l'étiquetage et de la stigmatisation<sup>(4)</sup>, les conduites discriminatoires sont caractérisées comme des relations sociales déséquilibrées par des préjugés et des marquages négativement perçus et ressentis en raison d'un attribut lié à une couleur de peau, à un parcours migratoire, à une appartenance sexuée, à un ancrage territorial. Les "établis" et les "marginaux" vont, de part et d'autre, ériger des frontières symboliques et identitaires, construire des représentations négatives et véhiculer des réputations dégradées, qui généreront des attitudes et comportements porteurs de discriminations. À la lecture des relevés de terrain effectués, notre hypothèse est la suivante : l'étiquetage territorial est omniprésent et paraît prévaloir sur d'autres formes de conduites sexistes, racistes et xénophobes. Tout se passe comme si l'ancrage territorial, autrement dit l'appartenance au quartier, était ressenti comme dépréciatif, engendrant une disqualification de l'intérieur comme à l'extérieur. L'étiquetage territorial devient alors un générateur de comportements discriminants.

## Cinq clubs de football à la loupe

Le premier club est une association d'origine ouvrière de Calais, dont les dirigeants ont entretenu des liens de proximité avec l'ancienne municipalité communiste. En 2005, avec le soutien du maire, une poignée de dirigeants se sont approprié une friche industrielle en périphérie du quartier. Ils en ont fait un équipement sportif avec deux terrains et un *club house*. Le club est aujourd'hui connu à la fois pour son parcours exceptionnel en Coupe de France en 2006, mais aussi pour les incidents qui émaillent régulièrement les rencontres sportives.

Le second club de l'échantillon est situé à Trappes et bénéficie d'une médiatisation depuis les années 2000 grâce au parrainage de personnalités issues de l'immigration. L'association cherche aujourd'hui à constituer un espace de formation citoyenne, notamment pour les jeunes d'origine immigrée des quartiers de la ville.

En Alsace, deux associations ont été étudiées. Un premier club est situé au bord de la zone marécageuse du quartier de la Montagne Verte à Strasbourg. Dans l'attente d'une rénovation des installations sportives, le club est en concurrence avec un club de football "portugais" présent dans le quartier. Séparées d'une centaine de mètres, les deux associations jouissent d'équipements dont l'usage leur est exclusivement réservé, mais entretiennent un rapport de force régulier au niveau du recrutement des joueurs dans l'espace urbain et social. Le second club alsacien est implanté au cœur de la ZUS du Neuhof, au sud-est de Strasbourg, et revendique, dans ses statuts, une affiliation sociale et territoriale avec le quartier. Cette structure est perçue comme un terrain propice à l'expression de la violence urbaine, avec des rencontres sportives souvent entachées par des débordements, soit sur le terrain, soit parmi les spectateurs.

Enfin, en Franche-Comté, l'association étudiée a été constituée en 2000 sous l'impulsion d'une famille franco-tunisienne habitant dans le secteur pavillonnaire du quartier de la Petite Hollande à Montbéliard. Elle a pour but de fédérer des jeunes adultes en ascension sociale et revendique un comportement collectif irréprochable, par opposition à l'offre des clubs communautaires du quartier.

Les discours des acteurs associatifs, politiques et institutionnels font ressortir diverses formes de discrimination. Des situations vécues, des paroles rapportées, des sentiments partagés et des réactions collectives constituent les différentes facettes du même processus discriminant. Ce dernier ne peut se limiter aux seuls discours des dominés et/ou des dominants, mais doit également être appréhendé à travers l'observation et la justification des actes des différents groupes. Dès lors, il convient de distinguer ce qui relève de faits objectifs et visibles rapportés, et ce qui s'apparente à des formes subjectives intériorisées de discrimination vécues.

## **Des stratégies d'évitement**

Des faits discriminants clairement identifiés sont fréquemment relevés dans les clubs de football implantés dans les quartiers populaires. Ils forment le positionnement identitaire des individus et des groupes en présence et induisent un sentiment de disqualification et de relégation. Ainsi, des conduites collectives et individuelles peuvent être vécues comme une forme d'injustice, notamment dans le

Aubervilliers, 2010 © Camille Millerand, Ressources Urbaines

cadre des rencontres sportives : *“Il y a des équipes qui ne viennent pas jouer au Neuhof. Quand on y va, ça se passe bien, mais ils ne veulent pas venir ici. Ils pensent que c’est pareil que le quartier. Nous, ça nous a coulé une équipe cette année parce que même les gars de notre club ne voulaient plus venir jouer ici. C’est vrai que parfois il y a des problèmes, mais ce ne sont pas les gens du club, ce sont les spectateurs”* (entraîneur, Neuhof). Un sentiment d’exclusion et d’enfermement se greffe alors aux formes d’injustice vécues : *“J’ai voulu entrer en contact avec les écoles primaires du quartier pour faire des projets pour les gamins. Mais comme je n’ai pas les diplômes et qu’on est un club de foot pas très bien vu, ils n’ont pas voulu travailler avec nous. Avec la maison de quartier, c’est pareil, c’est hyperfermé. Pas moyen de discuter avec eux”* (président, Calais).

La sociabilité associative se forge par des rencontres quotidiennes durant lesquelles des actes et des discours sont produits dans une relative cohérence. Le club devient un lieu de palabre, où se mêlent divers sujets de discussion tels que les performances sportives, les relations avec la mairie, la vie privée de chacun, les finances de l’association ou encore le rapport aux autres clubs du quartier, de la ville et du championnat. Au détour de ces échanges, des propos racistes peuvent ainsi circuler ouvertement à l’intérieur du club : *“Le souci quand on rencontre des mecs de ZUP*

*comme nous, c'est que les racines reviennent. Tu vois, on a des Serbes. Ça marche bien avec eux, mais c'est quand même des mentalités un peu à part*" (entraîneur, Montbéliard). Des discours racistes produits à l'extérieur du club peuvent également être rapportés en interne, générant de vives tensions, notamment lorsque ceux-ci proviennent d'institutions ou de clubs concurrents.

## Une mise à distance révélatrice

Si certains discours et processus sont visibles et marquent le quotidien des clubs, des faits subjectifs dissimulés laissent entrevoir des formes intériorisées, plus subtiles, de discrimination. C'est le cas notamment du rejet de l'appartenance au quartier pour le club de Montbéliard, qui tente de s'appropriier des espaces de pratique en dehors de la ZUS. En effet, depuis la création du club, les jeunes dirigeants souhaitent se différencier de l'offre footballistique du quartier de la Petite Hollande en se développant en dehors du territoire : *"On ne veut pas être un club de ZUP. Il y a déjà les Algériens et les Marocains qui ont leur club. On les connaît, on a des amis qui y jouent, mais c'est un peu fermé comme fonctionnement. C'est pas ce qu'on veut. C'est pour ça qu'on essaie d'avoir notre terrain, mais en dehors de la Petite Hollande pour pas qu'il y ait d'amalgames avec les autres clubs du quartier"* (secrétaire, Montbéliard). La volonté de ne pas être assimilé au quartier se traduit aussi, chez les acteurs associatifs, par une mise à distance de l'affiliation au territoire : *"En dehors des entraînements dans la ZUP, je n'y mets jamais les pieds. Je suis comme le Français moyen, je l'évite. Et puis, je vais être honnête, je n'ai surtout pas envie de m'y intéresser plus que ça. Je ne sais pas ce qu'il s'y passe en dehors de ce que les gens disent et des faits divers que je lis dans le canard"* (entraîneur, Montbéliard).

## La responsabilité des politiques publiques

Les politiques publiques peuvent également être productrices de discours<sup>(5)</sup> confondant logique territoriale et logique ethnique : *"Le problème qu'on a, avec les clubs des quartiers, c'est qu'on a déjà un club d'Algériens et un club de Marocains. Là, c'est une famille, mais ça peut être une tribu ou un immeuble qui monte un club"* (fonctionnaire territorial du service des sports, Montbéliard). Dès lors, les interventions des politiques publiques seront guidées par des critères objectifs de répartition budgétaire, de disponibilité et de mise aux normes des installations sportives<sup>(6)</sup>, mais

aussi par des éléments non officiels tels que la confiance, la capacité de coopération du club avec la ville, la transparence de la gestion associative ou encore la volonté politique : *“Nous, c’est clair, on est de la Montagne Verte donc on aura jamais autant [de subventions] que les autres clubs, ceux qui sont pas dans les quartiers sensibles, même si on joue à un meilleur niveau qu’eux. C’est la politique de la ville. Tu vois ce que je veux dire ?”* (président, Montagne Verte, Strasbourg). Les équipements sportifs dans les quartiers peuvent également être considérés par les élus comme des points d’ancrage du politique dans les zones de relégation, occasionnant un traitement administratif spécifique qui permet d’entretenir une capacité d’intervention dans des zones urbaines considérées à risque : *“La municipalité d’avant, elle laissait faire n’importe quoi dans le quartier. Nous, depuis qu’on est là, on tente de reprendre la main progressivement parce qu’on ne sait pas vraiment ce qu’il s’y passe. [...] Même si on sait qu’ils font un travail éducatif auprès des jeunes, on veut que le club de foot s’ouvre et qu’il partage les installations avec d’autres associations du quartier. [...] On va réglementer les lotos parce qu’au Beau-Marais ils en font plusieurs dans l’année et on ne sait pas trop à quoi sert l’argent”* (adjoint Sport, Calais).

**“Même si on sait qu’ils font un travail éducatif auprès des jeunes, on veut que le club de foot s’ouvre et qu’il partage les installations avec d’autres associations du quartier.”**

## Le rôle de la presse

Une posture de méfiance face aux médias semble se généraliser dans l’ensemble des clubs de notre échantillon. La presse locale est considérée comme une menace potentielle permanente pour l’image du club et du quartier : *“Nous, on garde nos distances avec les médias parce que ce qu’ils montrent ce n’est pas la réalité. Le quartier, ce n’est pas que la misère et la violence. Dans le club, on se bat pour changer l’image du quartier”* (président, Trappes). Après chaque match de championnat, une attention particulière est portée aux journaux locaux, notamment lorsque des incidents ont perturbé la rencontre. Au lendemain d’une bagarre lors d’un match de championnat, le président du club de Calais évoque sa crainte de voir un article qui dégraderait l’image et agirait sur la réputation du club : *“On va voir ce que ça va donner. De toute façon, c’est encore l’image du club qui va en prendre un coup, c’est sûr. Tout ça, ça va dépendre du club, de comment il va faire véhiculer l’incident. Et puis la presse. Si ça vient aux oreilles de la presse [il lève les bras en l’air]...”* Pour le club du quartier de la Montagne Verte à Strasbourg, le sentiment d’être instrumentalisé par les médias vient renforcer une

absence de reconnaissance des actions en faveur des jeunes du quartier : *“Les médias se déplacent quand ça les arrange, quand ils ont envie. On a déjà essayé plein de fois de les contacter pour qu'ils fassent un article sur ce que l'on fait avec les jeunes, mais c'est rare qu'ils viennent. C'est dommage”* (président, Montagne Verte, Strasbourg).

## Une vigilance permanente comme réponse aux discriminations subies

Les formes objectives et subjectives de discrimination semblent durablement installées dans le quotidien des groupes. La saison sportive est rythmée par des rumeurs, des faits vécus et/ou relatés qui agissent sur la réputation du collectif et des acteurs. Comme une saga, la vie du club est marquée par des épisodes glorieux ou laborieux induits par les événements passés, associés au club ou au quartier, et dont les conséquences sont soit à craindre, soit à espérer : *“Avant, Trappes était*

*associée à un quartier sensible, avec un lourd passé, des clichés bien définis qui existaient antérieurement, avec des trafics et des violences qui gangrenaient la ville. Cette image a basculé de la ville sur le club. Nous, on hérite de ça et on fait avec au quotidien”* (coordinateur sportif, Trappes). Malgré de nombreuses tentatives de valorisation des performances sportives et la mise en place d'actions citoyennes, les clubs ont des difficultés à faire évoluer leur image. Des références constantes à des histoires tragiques ou à des problèmes de violence semblent freiner le développement du club : *“On essaie de gommer cette image qu'a le club. Tous les jours, on essaie de gagner même si on perd sur le terrain, on veut gagner en crédibilité par rapport aux gens en face. On*

*essaie d'avancer comme ça, mais il faut être à l'affût du moindre problème*" (président, Neuhof, Strasbourg).

Dès lors, une vigilance interne s'installe quant aux différentes conduites discriminatoires. Tout d'abord, des formes d'autocontrôle des activités associatives se mettent en place afin de limiter les dérapages qui pourraient ternir la réputation du club : *"L'image du club, c'est comme beaucoup de choses. Ça s'améliore un certain temps et il suffit d'une bricole pour que ça se redégrade. On doit faire tout le temps attention à ce qu'il se passe parce que sinon ils ne vont pas nous loucher"* (président, Calais). Une veille sur le traitement administratif s'organise à des moments clés de la saison sportive. C'est le cas notamment lors de l'attribution des subventions par la municipalité : *"On sait que, si on ne fait pas attention, on peut être complètement lésés par rapport à d'autres clubs qui jouent à des niveaux inférieurs au nôtre. C'est pas normal, ils nous prennent pour des cons. Du coup, on se renseigne sur ce qu'ils font"* (président, Montagne Verte, Strasbourg). Les faits objectifs et subjectifs de discrimination marquent le quotidien et rythment les saisons sportives des clubs de football dans les quartiers. L'étiquetage territorial et les conduites discriminatoires placent les clubs dans une tension contradictoire entre l'obligation de lutter contre une image forgée par l'assimilation au quartier et celle de constamment produire une réputation positive.

## **Du sport au quartier : une question de terrain**

L'étiquetage territorial apparaît alors comme un double processus discriminant. Tout d'abord, des discours produits sur un quartier semblent agir sur la réputation des associations sportives situées au sein ou en périphérie du territoire. Le club et le quartier sont assimilés dans une même catégorie de pensée où fusionnent des valeurs et des représentations, créant ainsi des discours négativement perçus par l'ensemble des acteurs. Cette catégorie de pensée n'est pas une simple production externe dont les habitants seraient un réceptacle passif. Elle s'autoconstruit et s'autoalimente en interne quotidiennement. Il en découle des pratiques sociales discriminantes. C'est le second processus discriminant de l'étiquetage territorial qui frappe les clubs de football. Il se traduit par des stratégies d'évitement du quartier tout au long de la saison sportive, notamment lors des rencontres de championnat.

L'assimilation identitaire entre le club et le quartier crée alors une logique de justifications intériorisées, basée sur des discriminations territoriales induites. La porosité entre un système de conduites sociales spécifiques au quartier<sup>(7)</sup> et un système de valeurs propres au club est donc soit défendue, soit rejetée. Tout se passe

comme si l'implantation du club au sein de la ZUS créait un devoir de justification ou de distinction identitaire par rapport aux réputations et aux images véhiculées sur le quartier. En se rattachant à un territoire, les clubs prennent le risque d'accentuer les préjugés, voire de dériver vers le repli identitaire. À l'inverse, l'éloignement du quartier par une référence footballistique exclusive peut aboutir à un déracinement ou même à une exclusion progressive. Les logiques territoriale et sportive se retrouvent ainsi mises en conflit dans le positionnement identitaire du club. La reconnaissance du club (en interne et à l'extérieur) s'opère selon une distinction nette entre une affiliation particulariste territoriale où prédomine un attachement au quartier, et une identification universaliste fédérale où prédomine un attachement à l'"orthodoxie sportive associative"<sup>(8)</sup>. Les réputations et images véhiculées sur le club sont dès lors constamment comparées au système de référence choisi, plaçant le club tantôt sur le versant du sport, tantôt sur celui du quartier.

La dichotomie territoire/sport intervenant dans le positionnement identitaire des clubs de football va générer différentes postures associatives vis-à-vis de l'environnement institutionnel et social. Des formes de repli peuvent apparaître lorsque les groupes souhaitent s'écarter de la chose publique pour développer des actions souterraines de solidarité à destination des membres du club et des habitants du quartier. Ces clubs sont le plus souvent ignorés ou marginalisés par les pouvoirs publics. À l'inverse, des postures de résistance et de conflits ouverts avec d'autres institutions peuvent émerger. Une catégorie d'acteurs est alors créée ("eux", "les autres") par opposition au groupe d'appartenance, générant un refus de coopération et un constant sentiment de menace. Au centre se trouve le principal enjeu de la défense et de l'appropriation des équipements. Enfin, certains clubs vont réussir à créer une synthèse entre les systèmes de référence au sport et au territoire par la mise en place d'actions innovantes. La créativité devient ici un moteur qui permettra au club de dépasser l'étiquetage territorial et l'enfermement identitaire par l'action. Cette posture nécessite l'intégration du club dans un monde "connexionniste"<sup>(9)</sup>, où le réseau surpasse le territoire<sup>(10)</sup> sans pour autant le faire disparaître complètement<sup>(11)</sup>.

Le double processus discriminant de l'étiquetage territorial produit ainsi un devoir de justification identitaire par rapport au quartier d'implantation. Les associations de football doivent se positionner entre un système de références locales en relation avec le quartier et un système de références universelles liées aux "valeurs" du sport<sup>(12)</sup>. Dès lors, les rapports que vont entretenir les clubs avec leur territoire dépendront de leur positionnement identitaire et induiront une volonté de s'investir ou non pour le développement du quartier.

Tournoi de foot 15-18 à Aubervilliers © Camille Millerand, Ressources Urbaines

## Diversité de l'ancrage territorial et persistance des préjugés

Dans les clubs de football implantés au cœur ou en périphérie des quartiers populaires se négocie en permanence ce que Brigitte Girard-Hainz appelle l'“ancrage territorial” associatif. Pour elle, l'ancrage territorial est “*la volonté [d'une association] de s'inscrire dans un espace résidentiel urbain, quelle que soit la manière dont elle délimite cet espace et quelle que soit la taille de cet espace*<sup>(13)</sup>”. Au-delà du lieu d'habitation des adhérents, de l'adresse du siège social ou de la localisation des actions, l'ancrage territorial s'apparente à la production d'un imaginaire collectif qui véhicule de puissants mythes associatifs et urbains. Les clubs de football vont ainsi avoir un attachement plus ou moins fort avec leur territoire, tout en produisant une mythologie urbaine sur celui-ci. Certains chercheront la fusion entre le club et le quartier : “*Nous et le quartier, c'est la même chose. On ne fait pas de différences, on a les mêmes valeurs*” (président, Neuhof). D'autres vont, au contraire, ériger des frontières entre l'organisation et son environnement. Ils déplorent une forme de porosité : “*Ce qu'il se passe dans le quartier, c'est sûr qu'on le retrouve aussi un peu dans le club. C'est pas bon pour le club, mais c'est inévitable parce qu'on est quand*

*même du quartier*” (joueur, Montbéliard). Ils peuvent également justifier une certaine plus-value citoyenne et éducative pour le quartier : “*Un gamin qui va jouer dans le quartier, il sera meilleur techniquement. Mais s’il vient jouer au club régulièrement, il sera plus à l’écoute et il sera plus intelligent dans le jeu*” (président, Calais).

## Choix du territoire et justification identitaire

La diversité des ancrages territoriaux associatifs montre qu’une vision homogène et réductrice du quartier, entretenue par les médias, les politiques et les scientifiques<sup>(14)</sup>, s’effrite au profit d’une vision plus complexe de la réalité où persistent des formes d’étiquetage et de discrimination. Dès lors, pour rendre compte de cette complexité, nous proposons de mettre en lumière quatre idéaux types<sup>(15)</sup> des ancrages territoriaux associatifs sous l’angle de l’étiquetage et des discriminations vécues.

L’ancrage territorial hérité se réfère, tout d’abord, à une histoire locale et à une pluralité de traditions, notamment lorsque le quartier était encore un faubourg. L’identité du club par rapport à son quartier est ici stabilisée autour d’une image fusionnelle entre le territoire et l’organisation sportive en raison de l’ancienneté de l’association. L’image du club sera ainsi dépendante de celle du quartier, et les discriminations seront perçues comme intemporelles : les discriminations d’hier et d’aujourd’hui constituent celles de demain.

Des clubs de football font également le choix opportuniste de s’implanter dans les quartiers populaires afin d’étendre leurs activités associatives et d’élargir leur base de recrutement. Le territoire stigmatisé se transforme en un réservoir d’adhérents potentiels et devient une zone de migration où se joue l’appropriation d’équipements sportifs proches des habitations. L’étiquetage ne frappe pas l’association dans son ensemble, mais des sous-groupes (sections) composés de résidents des quartiers. Des débats internes peuvent apparaître quant à la légitimité d’accueillir de nouveaux membres, notamment lorsque ces derniers n’intègrent pas les équipes prestigieuses du club.

D’autre part, depuis les années quatre-vingt et les premières émeutes urbaines, des clubs de football se sont créés dans le but d’avoir une action éducative auprès d’une jeunesse révoltée<sup>(16)</sup>. L’ancrage militant se limite au périmètre d’un quartier dans de nombreux cas, mais peut aussi s’étendre sur différents quartiers de la ville. Le collectif cherchera à produire une image et un discours basés sur la créativité de la jeunesse, la citoyenneté et l’égalité des chances. L’étiquetage et les formes de discrimination feront écho à la vie politique locale : ils se justifieront par l’absence du politique ou par l’instrumentalisation qui est faite de la population des quartiers.

Enfin, on peut parler d'ancrage imposé, notamment lorsque des clubs de football sont transférés périodiquement (le temps d'une saison sportive) ou durablement sur un équipement du quartier. Les collectifs vont investir le quartier pour pérenniser le projet associatif, mais justifieront leur implantation sur un autre espace de la ville. Les discours internes produits insisteront sur l'absence de liens avec le quartier, notamment lors des rencontres de championnat.

Dès lors, la diversité des appartenances au quartier génère un mode de perception des discriminations subies et intériorisées. Repli, révolte ou mise à distance se combinent alors pour faire face à l'étiquetage territorial discriminant.

## Conclusion

L'analyse des discours des acteurs intervenant dans le champ footballistique des quartiers populaires montre diverses formes de discrimination. Des faits objectifs et subjectifs sont durablement inscrits dans les rapports que les clubs entretiennent avec leur environnement sportif, institutionnel et politique. Un étiquetage différencié au territoire semble fixer l'identité de l'association et de ses membres et induit pour ces derniers un choix entre un système de référence localiste ou universaliste, territorial ou sportif. Si des associations réussissent à faire une synthèse, notamment à travers le développement d'innovations socio-éducatives<sup>(17)</sup>, la plupart vont choisir la fusion avec le référentiel "quartier" ou, inversement, vont le rejeter. L'ancrage territorial de l'association oscillera alors entre diverses formes d'attachement, qui n'échapperont pas à l'étiquetage territorial.

La référence au discours des acteurs permet d'explicitier la discrimination vécue dans les clubs de football des ZUS en France : celle-ci est d'abord d'ordre territorial, à la source d'un dilemme identitaire. Cependant, le discours politiquement correct invoquant constamment l'appartenance au quartier peut masquer des préjugés raciaux ou ethniques plus difficiles à déceler. ■

## Bibliographie

- Attali Michaël (dir.), *Le Sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute/Snédit, 2004.
- Bayeux Patrick, *Le Sport et les Collectivités territoriales*, Paris, PUF, 2006.
- Badie Bertrand, *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.
- Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Becker Howard-Saul, *Outsiders. Essai de sociologie de la déviance* (1963), Paris, Métailié, 1985.
- Boltanski Luc, Chiapello Ève, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- Dubet François, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

- Elias Norbert, Scotson John Lloyd, *The Established and the Outsiders. A Sociological Enquiry into Community Problems*, London, Frank Cass & Co, 1965.
- Gasparini William, "Stratégies des organisations sportives locales et de leurs dirigeants", actes du colloque "Sport, relations sociales et action collective" des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, MSHA, 1995.
- Gasparini William, Vieille-Marchiset Gilles, *Le Sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, Paris, PUF, 2008.
- Gastaut Yvan (dir.), dossier "Pratiques sportives et relations interculturelles", *Migrations Société*, vol. 19, n° 110, 2007.
- Girard-Hainz Brigitte, *Rêves de ville. Récits d'une vie associative de quartier*, Paris, L'Harmattan, coll. "Logiques sociales", 2005.
- Goffman Erving, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Éd. de Minuit, 1975.
- Lapeyronnie Didier, *Ghetto urbain*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- Mucchielli Alex, *Les Méthodes qualitatives*, Paris, PUF, 1991.
- Musso Pierre (dir.), *Le Territoire aménagé par les réseaux*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002.
- Schnapper Dominique, *La Compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF, 1999.
- Tissot Sylvie, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
- Vieille-Marchiset Gilles, Coignet Benjamin (dir.), *Accompagner des innovations socio-éducatives dans les clubs sportifs dans les zones urbaines sensibles*, rapport intermédiaire de recherche à la Délégation interministérielle à la ville et à l'Agence nationale pour l'éducation par le sport, septembre 2009.
- Vieille-Marchiset Gilles, "Le sport face aux révoltes urbaines dans les banlieues françaises : impuissance de l'État et émergence de sociabilités autorégulées", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 105, mars 2010.

## Notes

1. Cette recherche s'inscrit dans une étude menée en partenariat avec la Direction interministérielle à la ville et l'Agence pour l'éducation par le sport (24 associations sportives analysées dans 12 zones urbaines sensibles au niveau de 6 régions françaises).
2. Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
3. Norbert Elias, John Lloyd Scotson, *The Established and the Outsiders. A Sociological Enquiry into Community Problems*, London, Frank Cass & Co, 1965.
4. Howard Saul Becker, *Outsiders. Essai de sociologie de la déviance* (1963), Paris, Métailié, 1985 ; Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Éd. de Minuit, 1975.
5. William Gasparini, Gilles Vieille-Marchiset, *Le Sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, Paris, PUF, 2008.
6. Patrick Bayeux, *Le Sport et les Collectivités territoriales*, Paris, PUF, 2006.
7. Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain*, Paris, Robert Laffont, 2008.
8. William Gasparini, "Stratégies des organisations sportives locales et de leurs dirigeants", actes du colloque "Sport, relations sociales et action collective" des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, MSHA, 1995.
9. Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
10. Bertrand Badie, *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.
11. Pierre Musso (dir.), *Le Territoire aménagé par les réseaux*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002.
12. Michaël Attali (dir.), *Le Sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute/Snédit, 2004.
13. Brigitte Girard-Hainz, *Rêves de ville. Récits d'une vie associative de quartier*, Paris, L'Harmattan, coll. "Logiques sociales", 2005, p. 18.
14. Sylvie Tissot, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
15. Dominique Schnapper, *La Compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF, 1999.
16. François Dubet, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987 ; Gilles Vieille-Marchiset, "Le sport face aux révoltes urbaines dans les banlieues françaises : impuissance de l'État et émergence de sociabilités autorégulées", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 105, mars 2010.
17. Gilles Vieille-Marchiset et Benjamin Coignet (dir.), *Accompagner des innovations socioéducatives dans les clubs sportifs dans les zones urbaines sensibles*, rapport intermédiaire de recherche à la Délégation interministérielle à la ville et à l'Agence nationale pour l'éducation par le sport, septembre 2009.